

Renseignements pratiques

Droits d'inscription

Entrée libre mais inscription obligatoire

Lieu du colloque

Bâtiment l'Escarpe
11 rue du Maréchal Juin - Strasbourg
Amphi 29

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Université »

Contact

Sabrina ARRO
Université de Strasbourg
Fédération de recherche n°3241
11 rue du Maréchal Juin - BP 68
67046 Strasbourg cedex
Tél. : 33(0)3 68 85 86 99
Fax : 33(0)3 68 85 85 71
Courriel : fr3241-contact@unistra.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : FR 3241 Unistra / CNRS

Les conséquences sociales désastreuses de la crise économique et financière, notamment les politiques d'austérité imposées aux États membres de la zone euro par les institutions européennes et mondiales, mettent en cause la protection des droits sociaux des citoyens européens. Ce phénomène a fait l'objet d'études et de colloques importants depuis la fin des années 2000. Deux événements récents majeurs impliquent de remettre la thématique sur l'ouvrage en posant l'hypothèse d'un renversement de perspective. Prenant comme point de départ de cette réflexion, d'une part, l'initiative de la Commission européenne visant à mettre en place un « socle européen des droits sociaux » et, d'autre part, le vote britannique en faveur du « Brexit », il s'agit de s'interroger sur l'aptitude des droits sociaux à constituer, non plus un obstacle, mais un remède aux crises européennes.

Dans ce contexte renouvelé, il est essentiel de « décoder » ces initiatives politiques, de les mettre en relation avec les jurisprudences européennes, afin de formuler de nouvelles propositions d'interprétation et de conceptualisation, en favorisant le dialogue entre les divers acteurs de l'Europe sociale.

La compréhension des évolutions en cours impliquent de renouveler les questionnements et les hypothèses de recherche en droit : la crise multidimensionnelle (économique, sociale, démocratique) qui perdure en Europe commande-t-elle une réduction ou au contraire un renforcement des droits sociaux ? La conception des droits sociaux est-elle en train d'évoluer ? Quelle(s) fonction(s) les droits sociaux remplissent-ils dans les projets politiques et dans les systèmes juridiques européens ?

Les chercheurs en droit peuvent apporter une contribution essentielle à ces questions, tout en s'inscrivant au cœur des débats sociétaux. L'objectif du colloque est de donner corps à cette contribution, en combinant trois approches : une approche normative et institutionnelle, une approche conceptuelle et une approche centrée sur les acteurs déterminants que sont les juges et les acteurs privés.

COLLOQUE

avec le soutien
du Conseil de l'Europe

RENVERSER

LA PERSPECTIVE :

LES DROITS SOCIAUX COMME REMÈDES AUX CRISES EUROPÉENNES !

2 juin 2017

Contact :
fr3241-contact@unistra.fr

Bâtiment l'Escarpe
11 rue du Maréchal Juin - Strasbourg
Amphi 29

Responsables scientifiques:
Florence Benoît-Rohmer, Nicolas Moizard, Mélanie Schmitt

Institut
de recherche Carré de Malberg IRCM

Centre de recherche
DROIT DE L'EUROPE

UNISTRA

CRES Laboratoire Droit, religion, entreprise et société DRES

CNRS

Université
de Strasbourg

8h30 Accueil des participants

9h Ouverture du colloque

1^{ère} Session (9h 30-12h30)

Repenser le cadre institutionnel, normatif
et conceptuel des droits sociaux

Présidence : **Régis Brillat**,
Secrétaire exécutif de la Charte sociale européenne

★ *Le cadre institutionnel et normatif*

— Les droits sociaux et le Conseil de l'Europe
Carole Nivard, Université de Rouen

— Les droits sociaux et l'Union européenne
Simon Deakin, Université de Cambridge

— Les perspectives d'une synergie européenne
Sophie Robin-Olivier, Université de Paris 1

11h – 11h20 Pause

★ *Le cadre conceptuel*

— La fonction des droits sociaux, du pilier au socle
Mélanie Schmitt, Université de Strasbourg

— « Trade unions Human rights » : repenser les droits
sociaux à partir des droits collectifs des travailleurs
Filip Dorsemont, Université catholique de Louvain

Discussion avec la salle

12h30-14h Déjeuner libre

2^{ème} Session (14h-15h50)

Repenser la fonction des organes juridictionnels :
de la protection à la réalisation des droits sociaux

Présidence : **Florence Benoît-Rohmer**,
Université de Strasbourg

★ *Le Comité européen des droits sociaux, artisan de la réalisation des droits sociaux*

Intervenant : **Éliane Chemla**, Conseiller d'État, Rapporteur
Général du Comité européen des droits sociaux

Discutant : **Sylvaine Laulom**, Université de Lyon 2

★ *La Cour de justice de l'Union européenne : entre autonomie et synergie, quelle contribution à la promotion des droits sociaux ?*

Intervenant : **François Biltgen**, Juge à la Cour de justice de
l'Union européenne (à confirmer)

Discutant : **Jean-Philippe Lhernould**, Université de Poitiers

★ *La Cour européenne des droits de l'homme, défenseur des droits sociaux ?*

Intervenant : **Guido Raimondi**, Président de la Cour
européenne des droits de l'homme

Discutant : **Ricardo García Manrique**, Université de Barcelone

15h50-16h10 Pause

3^{ème} session (16h10 – 17h10)

Table-ronde : Repenser les actions et stratégies des acteurs

Présidence : **Nicolas Moizard**,
Université de Strasbourg

Marjorie Alexandre, Représentant Force ouvrière à
la Conférence internationale du travail

Maren Lambrecht, Secrétaire de la Commission des affaires
sociales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
(à confirmer)

Élisabeth Marie, Représentante de Caritas Europe auprès
du Conseil de l'Europe

Garance Pineau, Représentante du Medef au Bureau
international du travail

17h15 Conclusions : **Diane Roman**, Université de Tours

